

QUESTION ORALE DE LA MINORITÉ « SABLÉ AU COEUR » - RÉPONSES DU MAIRE

⇒ Madame FOUILLEUX : Vous avez indiqué à la presse que des travaux de restauration à l'église étaient entrepris dans la nef sur un meneau et sur un vitrail. L'article nous apprend également qu'un vitrail « de valeur situé dans le chœur » va être réparé.

Nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points.

L'église de Sablé, construite entre 1887 et 1891 l'a été au prix d'importants travaux de fondation car le terrain sur lequel elle se trouve était instable. En 1895, plusieurs vitraux remarquables provenant de l'ancienne église de Sablé ont été réinstallés dans le transept de la nouvelle église. Ces vitraux du 15^e siècle ont été protégés en 1880 au titre des monuments historiques. Ils font d'ailleurs partie des premiers vitraux classés en France.

Or, plusieurs de ces vitraux nécessiteraient une restauration. De plus, lorsqu'on regarde les voutes de l'église aux abords de ces vitraux, on constate d'importantes traces d'humidité, signe qu'une intervention sur la toiture est urgente.

La neutralisation, depuis plus d'un an, d'une partie de la nef a dû permettre un diagnostic précis des désordres dans ce secteur de l'église.

Nous pensons qu'une étude de diagnostic général de l'église devrait être diligentée sans tarder. Avez-vous envisagé une telle étude ? Si oui quand aura-t-elle lieu ?

S'agissant des vitraux classés, avez-vous demandé un diagnostic à l'Architecte des Bâtiments de France ? Si oui, a-t-il fait des préconisations ? Merci.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Merci. Je vous confirme que d'importants travaux ont été réalisés cette année afin d'assurer la sécurité des paroissiens. Sur ces points particuliers, il n'était pas justifié de consulter l'Architecte des Bâtiments de France, puisqu'ils ne modifient pas le bâtiment et la remise en état qui a été réalisée à l'identique.

Concernant la remise en état d'un meneau

En 2021, un morceau du meneau s'est décroché et de nombreux morceaux de pierre sont tombés au centre de l'église. Aussitôt un avis de solidité de l'ouvrage a été réalisé par le bureau de contrôle Socotec. Consécutivement, un périmètre de sécurité a été mis en place autour du meneau et les travaux de remise en état ont été réalisés en novembre 2023 par l'entreprise VEILLÉ, qui réalise ce type de travaux et de taille de pierres et qui est référencée en tant que telle.

Concernant le vitrail cassé

Suite à une tempête en octobre 2021, un vitrail est tombé sur le toit de la sacristie. Il a été récupéré par service de la régie bâtiments et une protection plexiglas a été mise en place afin d'assurer la mise hors d'air et hors d'eau. Cette année, nous avons pu mobiliser les ateliers LOIRE, qui étaient déjà intervenus par le passé pour la réalisation des deux nouveaux vitraux dans le cadre du legs de Monsieur LEBRUN et, après le travail de remise en état du vitrail, la réinstallation a été effective fin novembre de cette année également.

Lors de cette opération, nous avons constaté que d'autres vitraux étaient proches de tomber. C'est pourquoi ils ont été démontés. La remise en place est programmée pour demain.

Concernant les grilles devant les vitraux

Une grille a été retirée cette année. Elle se situe au niveau de la réfection du meneau. Deux autres grilles restent à démonter en 2024 ainsi que le retrait de la bâche sur un vitrail du chœur. La commande de travaux a été passée.

Concernant les travaux de réparation de la toiture

Des captures de drone réalisées cette année ont permis de procéder à un diagnostic visuel de la couverture. Nous avons donc pu entreprendre les réparations qui étaient nécessaires.

Concernant la remise en état du système anti-volatiles

Ce dernier a pour but de réduire la dégradation de la toiture en raison de la présence des oiseaux. Il a été repéré et remis en service cette année.

Concernant le nettoyage du clocher

Cette opération de nettoyage intérieur a également été réalisée cette année. Il y avait de nombreux pigeons morts, et une couche de fientes au sol.

Concernant les vitraux remarquables que vous évoquez, l'intervention de cette année nous a effectivement permis de constater des besoins de remise en état. Des devis vont être réalisés en 2024 et la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France sera effectuée.

Voilà ce que je pouvais répondre à votre question. J'espère avoir été précis.